



REPUBLIQUE

Envoyé en préfecture le 22/10/2024
Reçu en préfecture le 22/10/2024
Publié le
ID : 077-217704949-20240926-DELIB2024_0039-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 16/09/2024
Date d'affichage 26/09/2024
Nombre de conseillers : En exercice.....23 Présents.....13 Votants.....21
Réf : 2024-043 Objet : SIDASS : MODIFICATION DES STATUTS Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Sous-Préfecture de Fontainebleau au titre du contrôle de la légalité le 26/09/2024 et qu'elle a été rendue exécutoire le 26/09/2024 Le Maire, A. MOMON

Le vingt-six septembre deux mille vingt-quatre à vingt heures trente,

Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain MOMON, Maire.

Etaient présents(es) :

Alain MOMON, Daniel DESSOGNE, Daniel PIGNOT, Eric SAINT SEBASTIEN, Régine BRIOIS-BRAUN, Valérie BOCQUEL, Sébastien DERREUMAUX, Michel DOYEN, Josiane PACHOLSKI, Gerty EMBOULÉ, Elisabeth FRONTIN, Geneviève DARGNAT et Nassima VIGUIER formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés avec procuration :

Nicolas POUZET pouvoir à Josiane PACHOLSKI
Bernadette CAPDEVILLE pouvoir à Michel DOYEN
Maud THOURY pouvoir à Daniel DESSOGNE
Brigitte GOUYON pouvoir à Valérie BOCQUEL
Clément ROCU pouvoir à Sébastien DERREUMAUX
Olivier BEUDAERT à Daniel PIGNOT
Hermann TYNDAL à Eric SAINT SEBASTIEN

Absent(s) :

Alain GUYONNET et Sébastien PELLERIN

Secrétaire de séance : Michel DOYEN

Réf : 2024-043- SIDASS : MODIFICATION DES STATUTS

Entendu Monsieur DESSOGNE, Adjoint au Maire en charge des Finances,

- Signaler que le Syndicat Intercommunal d'Assainissement Moret Seine et Loing a délibéré sur la modification de ses statuts en date du 19 juin 2024,
- Informer que cette modification des statuts a pour objet de transformer le SIDASS en Syndicat à la carte en exerçant des compétences optionnelles et d'ouvrir l'adhésion à des membres et non des communes,
- Rappeler que chaque commune adhérente au SIDASS doit délibérer dans les mêmes termes, dans un délai de trois mois à compter de la réception de la présente, soit avant le 8 novembre 2024.

Après débat, le Conseil municipal approuve à l'unanimité la modification des statuts du SIDASS qui ont été approuvés lors de la séance du 19 juin 2024.

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
A VERNOU-LA CELLE SUR SEINE, le 26 septembre 2024

Le Maire, Alain MOMON

Secrétaire de séance : Michel DOYEN

